

EDITORIAL

L'environnement est soumis à des pressions anthropiques énormes, qui entraînent des problèmes non négligeables sur la santé des êtres humains dans de nombreuses collectivités. Les problèmes environnementaux entraînent non seulement des perturbations sur la santé physique des populations, mais également sur leur structure sociale et économique. C'est pourquoi, la problématique de la relation environnement et santé des individus est une préoccupation importante, qui intègre de plus en plus les politiques mondiales.

C'est donc dans cette réflexion, que la troisième journée d'étude scientifique du Groupe de recherche Espace, Territoires, Sociétés et santé (GRETSSA) a décidé du choix de cette thématique : « *Environnement, Santé et Développement Durable des Collectivités Territoriales en Afrique : États des Lieux et Solutions Durables* ».

Ainsi, pour mener la réflexion, neuf (9) axes seront traités au cours de cette journée à savoir ;

- Environnement, sociétés et santé au service d'un développement durable des collectivités territoriales,
- Hygiène, sécurité et santé au travail dans les collectivités territoriales,
- Économie circulaire et gouvernance environnementale des collectivités territoriales,
- Qualité du cadre de vie et risques sanitaires dans les collectivités territoriales,
- Information, éducation et communication IEC environnementales dans les collectivités territoriales,
- Gestion de l'environnement et valorisation durable des ressources naturelles dans les collectivités territoriales,
- Pollution, risques sanitaires et gestion durable de l'environnement dans les collectivités territoriales,
- Systèmes d'information géographique, Télédétection, Risques sanitaire, surveillance épidémiologique dans les collectivités territoriales,
- Stratégies et solution durables face aux problèmes environnementaux pour un développement durable des collectivités territoriales.

Tous les axes montrent bien que « la santé environnementale porte sur tous les aspects de la santé et de la qualité de vie des populations qui résultent de l'action des facteurs biologiques, chimiques et physique de l'environnement, qu'ils soient d'origine naturelle ou anthropique. La santé environnementale englobe aussi les pratiques visant à maîtriser les dangers (agresseurs) qui y sont associés » (PCHEVALIER et al., 2003, p.60). En effet, au lendemain de la Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement tenue à Rio de Janeiro en 1992, la stratégie mondiale pour la santé, de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) stipulait que les liens généraux entre santé et environnement devaient être considérés dans le cadre d'un développement durable (IFDD, 2021, p15).

La Journée mondiale de la santé 2022, célébrée le 7 avril, attirera l'attention mondiale sur les actions urgentes nécessaires pour maintenir les humains et la planète en bonne santé et favoriser

un mouvement visant à créer des sociétés axées sur le bien-être. Dans le même temps, l'OMS (2022) présente un tableau sombre du rapport environnement et santé et estime que plus de 13 millions de décès dans le monde chaque année sont dus à des causes environnementales évitables. De plus, l'organisation indique que parmi les facteurs qui sont déterminants pour la santé humaine, on compte la qualité de l'environnement et du milieu de vie, ainsi que les contaminants. Ces facteurs pouvant altérer le bien-être et la santé, et aggraver ou même provoquer certaines maladies, alors que l'état de santé, en tant que composante du capital humain, joue manifestement un rôle de premier plan dans la marche vers le développement durable. De plus en plus, les collectivités territoriales sont concernées par les enjeux liés au développement durable, notamment la gestion des impacts environnementaux et économiques générés par les activités humaines, les risques climatiques et sanitaires, les catastrophes naturelles et industrielles, etc. Le rôle des collectivités est donc primordial dans un contexte de développement durable. Pourtant, les questions environnementales sont aujourd'hui bien intégrées et prises en compte dans les principales politiques et stratégies de développement. En dépit de ces progrès notables, d'importantes insuffisances structurelles de la gouvernance territoriale persistent.

Cette année 2024, nous abordons la question de l'**Environnement, Santé et Développement durable au sein des collectivités territoriales**.

La question qui est soulevée ici est comment une bonne gestion, une maîtrise de l'environnement et de la santé peuvent concourir à un développement durable des collectivités. Il reste bien entendu que dans notre conception des choses, la durabilité du développement est fortement conditionnée par sa viabilité. Le développement doit se soucier de la préservation de la qualité de l'environnement et de la protection de la santé des populations.

En cela nous rejoignons le français Louis Schweitzer qui disait que

Le développement durable n'est ni une utopie ni même une contestation, mais la condition de survie de l'économie.

Prof. ANOH Kouassi Paul